



MAIRIE
DE
VOLONNE
(04290)

Afférents au C. Municipal... : 19
En exercice.....: 19
PRÉSENTS..... : 11
Qui ont pris part à la DCM. : 13
Date de la CONVOCATION :
3 décembre 2025.

dcm 12 / 251208

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL (Séance)**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 004-210402442-20251208-DCM_12_251208-DE

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 décembre, à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COSSERAT, Maire.

. **PRÉSENTS** (11) : Sandrine COSSERAT, Nathalie VANNI, Patricia PERONA-MENA, Marie-Anne MULLER, Michel BLASZCZYK, André GARBIT, Marie-Pierre PINSON, Renée VIARD-SIRI, Nathalie BOURRIEL, David FERRIGNO, Adrien ETIENNE.

. **ABSENTS** (08) : Claude FARGETON (procuration à Michel Blaszczyk), Christian HERPIN, Jean-François POPIELSKI, Anne VANCAUWENBERGHE (procuration à Sandrine COSSERAT), Jacques BONTE, Anne PIOLI, Frédéric ESCUYER, Catherine BALP.

. **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Nathalie VANNI

. **OBJET** : Maison de Santé Pluridisciplinaire 2 – local R-1 : fixation du montant du loyer à compter du 1^{er} janvier 2026.

Madame le Maire expose :

Le local situé au R-1 de la MSP 2 est prêt à la location ; il se compose d'un bureau de 15,5m² et d'une annexe de 2,6m².

Il est proposé de fixer le montant du loyer à 270 € par mois ; celui des charges à 144 € par mois.

Oui l'exposé de Mme le Maire ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants (13 voix POUR) :

- Accepte la proposition telle que présentée.

Fait et délibéré à VOLONNE, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Le Maire,
Sandrine COSSERAT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MARSEILLE, dans un délai de deux (02) mois à compter de son affichage et de sa transmission au Contrôle de Légalité.

Publié le 19/12/2025